

Permanences et événements du mois de décembre 2025

France services

01 décembre

Permanence de la CARSAT,
sur rendez-vous au 3960 ou sur
<https://assuranceretraite.fr>



2, 9, 16 et 23 décembre

Permanence de la Mission locale,
sur rendez-vous au 02.54.80.85.80



4, 11 et 18 décembre

Permanence des impôts
de 14h00 à 16h15.

- 4 et 11 : en visio
- 18 : en physique

Sur rendez-vous au 02.54.80.85.80



8 décembre

Permanence d'un juriste CDAD41
(Conseil départemental de l'accès au
droit), de 9h00 à 12h00.
sur rendez-vous au 02.54.80.85.80



08 décembre

Permanence du Délégué défenseur
des droits, de 14h00 à 16h30,
sur rendez-vous au 02.54.80.85.80



09 et 16 décembre

Permanence du conciliateur de justice.

- 09 décembre : de 9h00 à 12h00
- 16 décembre : de 13h30 à 16h30

Renseignement et prise de rendez-vous
au 02.54.80.85.80



10 décembre

Permanence de l'Agirc-Arrco
(Ircantec, Pro BTP, Malakoff Humanis,
Agr2R la Mondiale, Apicil, B2V, Klesia...)
sur rendez-vous au 09.70.66.06.60
ou via l'espace agirc-arrco.fr



15 décembre

Permanence de l'ADIL
de 14h00 à 16h30,
sur rendez-vous au 02.54.42.10.00



18 décembre

Permanence de la MSA
de 9h30 à 15h30, sur rendez-vous
au 02.54.44.87.87 ou 02.54.80.85.80



Sur rendez-vous

Permanence téléphonique de la
CPAM, sur rendez-vous au
02.54.80.85.80



Tous les mardis

Permanence téléphonique de la CAF,
de 9h00 à 11h40, sur rendez-vous au
02.54.80.85.80



Tous les vendredis

Permanence visio de la CAF, de
9h00 à 11h40, sur rendez-vous au
02.54.80.85.80



Tous les vendredis

Permanence sociale de la Maison
départementale des solidarités
sans rendez-vous, de 9h00 à 12h00.



Tous les lundis, mardis et jeudis

Présence d'un conseiller numérique pour vous
aider dans votre utilisation des outils
numériques (ordinateur, téléphone, tablette...)

De 9h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30.



Congés d'hiver:

France services la gare des Collines
sera ouverte les lundi 22 et mardi 23 décembre
de 9h00 à 12h30
et sera fermée du mardi 23 décembre à 12h30
jusqu'au 04 janvier 2026 inclus.

Réouverture le 05 janvier 2026 aux horaires habituelles



08 décembre

ACESM - médiation familiale
Prise de rendez-vous et
renseignements au
02.54.51.48.11

10 décembre

La baraque à Frat'
fabrication couronnes de Noël, lanternes et
assiettes décoratives... 

de 14h à 16h30
A l'annexe de la Mairie du Plessis Dorin
4 rue de la mairie
Informations au 06.33.12.96.66



15 décembre

Distribution alimentaire
Croix-Rouge à partir de 14h00



Tous les mercredis

Accompagnements à la scolarité
Matin : élémentaires
Après-midi : collégiens
Renseignements et informations
au 06.33.12.96.66

1er jeudi du mois

Présence du Fraternibus
rue Lamartine à Mondoubleau,
de 14h00 à 16h30 ; ouvert à tous.



Tous les jeudis après-midi

Atelier couture
De 14h00 à 16h30



Lundi	9h00 - 12h30 *	13h30 - 17h30 *
Mardi	9h00 - 12h30 *	14h00 - 17h30 *
Mercredi	9h00 - 12h00 *	(exclusivement sur rendez-vous)
Jeudi	9h00 - 12h30 *	13h30 - 17h30 *
Vendredi	9h00 - 12h30 *	(exclusivement sur rendez-vous)

(* la prise de rendez-vous est recommandée)

Tel: 02.54.80.85.80
3 allée de la gare 41170 Mondoubleau

 franceservices@cc-collinesperche.fr
 la gare des Collines du Perche